

---

## **Compte rendu de la réunion de bureau du 30 janvier 2016**

---

Cette réunion a fait l'objet d'une convocation en date du 11 décembre 2015

**Présents : 5 - ANDRE Brigitte - BASSI-LEGER Monique - LEGER Fernand -GUILLARD Paul -**

**Excusés : 2 - BOUTIN Monique -ARNAUD Denys - Absent : 1 NANTET Pouvoirs : 2 ARNAUD BOUTIN**

**Secrétaire de séance : Monique BASSI-LEGER**

---

### **Exploitants :**

Deux exploitants n'ont toujours pas réglé leur loyer 2015, malgré une relance de la Trésorerie,  
Une autre relance sera demandée.

### **Mad'Trail :**

A la demande des organisateurs un tracé a été étudié pour rejoindre la route du col depuis le parking de Celliers Dessus. Celui-ci passera en limite de parcelles à la verticale.

Une carte de l'ensemble du tracé vous sera présentée après délibération en mars 2016.

### **Chantier du Crozat :**

Des bonnes nouvelles ; ce projet a reçu un avis favorable de la part du Comité de Pilotage de l'APTV de Moutiers lors de la séance du 25 janvier 2016.

Les services de l'Etat représentants le FEADER, ainsi que le Conseil Départemental nous ont également donné leur aval et annoncé la prise en charge à hauteur de 35% chacun TTC. (Elle était annoncée HT en fin d'année 2015). Le chantier peut donc se faire, nous le programmons pour le printemps 2016.

### **Apiculture :**

Monique BASSI-LEGER a rencontré des représentants du Rucher des Allobroges et du CETA (centre d'étude technique des abeilles) le 27 janvier. Dans le cadre de la préservation de l'abeille noire il est prévu de mettre en place des secteurs en montagne pour l'implantation de ruchers expérimentaux, celui de la vallée de Grand Maison est déjà effectif. Nous avons décidé qu'au cours de l'année 2016 nous étudierons cette possibilité dans le périmètre de l'AFP. Une rencontre in situ est prévue au printemps.

### **Rencontre avec Monsieur Fernand NANTET et Cyril BASTIEN**

Ils nous ont exposé leur souhait de créer un GAEC au cours de l'année 2016 et ont candidaté à l'obtention de l'alpage de Celliers proposé par l'AFP. Il reste à attendre la décision de la CDOA de la Savoie.

### **Budget :**

Les membres du bureau ont voté à l'unanimité le budget tel que présenté ci-après

# Délibérations budget

## COMPTE ADMINISTRATIF 2015

Le Conseil Syndical réuni sous la Présidence de Madame Monique BASSI-LEGER délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2015 dressé par Madame Monique BASSI-LEGER Présidente, après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré :

1°) lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	dépenses ou déficit	recettes ou excédent	dépenses ou déficit	recettes ou excédent	dépenses ou déficit	recettes ou excédent
Opérations de l'exercice	3 855,93 €	10 524,00 €	3 481,56 €	1 865,76 €	7 337,49 €	12 389,76 €
<b>RESULTAT ANNEE</b>		<b>6 668,07 €</b>	<b>-1 615,80 €</b>			<b>5 052,27 €</b>
Résultats reportés après affectation		17 625,28 €				17 625,28 €
<b>Résultats de clôture</b>		<b>24 293,35 €</b>	<b>-1 615,80 €</b>			<b>22 677,55 €</b>
Restes à réaliser	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
<b>RESULTAT AVEC LES RAR</b>		<b>24 293,35 €</b>	<b>-1 615,80 €</b>			<b>22 677,55 €</b>

Après en avoir délibéré, les membres du bureau approuvent et votent le compte administratif 2015.

## APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2015

Le Conseil Syndical,

Après s'être fait présenter les budgets primitifs et supplémentaires de l'exercice 2015 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux des mandats, le compte de gestion dressé par le Receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'Actif, l'état du Passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer.

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2015.

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2014 celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures.

Considérant

1°) Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1<sup>er</sup> janvier 2015 au 31 décembre 2015, y compris celles relatives à la journée complémentaire ;

2°) Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2015 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes ;

3°) Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;

- Déclare que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2015 par le Receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

## AFFECTATION DES RESULTATS 2015

Les membres du bureau, après s'être fait présenter le Compte Administratif 2015 et la balance administrative des résultats certifiée par le Receveur Municipal et en avoir délibéré :

### CONSTATENT EN INVESTISSEMENT

Au résultat fin 2014 : résultat à zéro €

Au résultat fin 2015 : déficit de 1 615,80 € solde d'exécution

Soit au total cumulé : déficit de 1 615,80

Restes à réaliser : dépenses Néant  
Restes à réaliser : recettes Néant

#### CONSTATENT EN FONCTIONNEMENT

Au résultat fin 2014 : excédent de 17 625,28 € qui a été affecté au C/002 pour le financement de la section de fonctionnement

Au résultat fin 2015 : excédent de 6 668,07 € solde d'exécution

Soit au total cumulé : excédent de 24 293,35 €

En conséquence, les membres du bureau décident d'affecter le résultat de fonctionnement, soit la somme de 24 293,35 € de la manière suivante :

- 1 615 80 € pour la couverture du déficit d'investissement au C/1068
- 22 677,55 € seront repris au C/002 pour le financement de la section de fonctionnement.

*DONNENT* pouvoir à la Présidente

#### OBJET : BUDGET PRIMITIF 2016

Les membres du bureau, à l'unanimité, approuvent et votent le budget primitif 2016 qui s'équilibre en dépenses et en recettes comme suit :

**FONCTIONNEMENT : 32 677,55 €**

**INVESTISSEMENT : 41 966,95 €**

L'ordre du jour étant épuisé la réunion est close à 12h30

**La prochaine réunion est fixée au 26 mars 2016 à 9h30.**

**Monique BASSI-LEGER,  
Présidente**

